

# MAX20

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE MÉSO-AMÉRIQUE

MISSIONS URBAINES - JEUNES - ENFANTS

PANAMA, DU 7 AU 11 OCTOBRE 2020

## Chanson Thématique

### RÈGLEMENT DE COMPÉTITION RÉGIONALE

1. Le participant doit avoir l'âge requis.
2. La chanson doit être basée sur le thème de la convention régionale de l'Église du Nazaréen :  
Le peuple compte
3. Les participants doivent impérativement être membres d'une Église du Nazaréen appartenant à la Région Méséo-américaine. Pour savoir si votre pays fait partie de la Région Méséo-américaine, rendez-vous ici: [www.mesoamericaregion.org](http://www.mesoamericaregion.org)
4. La chanson doit être simple, elle doit être spécialement composée pour l'occasion (les chansons contenant de la musique ou des paroles basées sur une chanson existante ne seront pas acceptées).
5. De préférence, la chanson devra être enregistrée dans un studio d'enregistrement avec un groupe complet. s'il n'y a pas de studio, la chanson peut tout de même être reçue et prise en compte.
6. La chanson doit contenir 2 strophes et un refrain; vous pouvez ajouter un pont musical si vous le souhaitez.
7. En outre, la chanson devra être entraînante, contenir un message et une mélodie, avec des paroles simples; surtout le refrain.
8. Les personnes qui participent à ce concours doivent avoir une connaissance de base de la musique et doivent pouvoir se produire en public, si nécessaire.
9. La date limite pour recevoir les chansons est fixée au 30 novembre 2019.
10. Un jury de 3 personnes évaluera chacune des chansons soumises. Sur la base de ces évaluations, la région Méséoamérique annoncera le gagnant du concours via ses réseaux sociaux.
11. Si votre chanson est désignée comme lauréate, vous devrez vous rendre au Panama pour l'interpréter. Les frais couverts pour l'artiste gagnant seront les suivants: billet aller-retour pour le Panama, hébergement au Panama (dans le cas où il s'agirait d'un groupe, seuls les frais du chanteur seront couverts). \*\* Les dépenses liées aux formalités d'immigration doivent être couvertes personnellement.
12. Le gagnant doit céder les droits de la chanson à la région méséoamérique.
13. Le gagnant recevra un prix lors de la convention régionale qui se tiendra en octobre 2020

**ENVOYER À : CSMORENO@MESOAMERICAREGION.ORG**

ÉGLISE  NAZARÉEN  
MÉSéo-AMÉRIQUE

[max20.mesoamericaregion.org](http://max20.mesoamericaregion.org)